

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU****Délibération n° DB 2023-60**

Date de la convocation : 13/06/23

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 16

Le vingt juin deux mille vingt-trois, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

**Présents** : Mmes ANDREY Danielle, LAMPSON - GUEILLIOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DAUPHY Bruno, DUGARD Yann, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, NANJI Désiré, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VALET Bruno.

**Représentés** : M. FLEURY Vincent donne pouvoir à M. CANIVENQ Roland et M. DE POUILLY Jean donne pouvoir à M. MEIS Michel

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

---

**OBJET : OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT :**  
**Attribution de subventions**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie »,

Vu la délibération n° DC2021/147 du 30 septembre 2021 approuvant la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à l'Echelle des Communautés des Communes de l'Argonne Ardennaise, des Crêtes Préardennaises et du Pays Rethélois pour une durée de 5 ans,

Vu la délibération n° DC2022-18 du 7 avril 2022 approuvant la convention avec l'ANAH (Agence Nationale de Habitat), la Région Grand Est et les communautés de communes de l'Argonne Ardennaise, du Pays Rethélois et des Crêtes Préardennaises ;

Vu la délibération n°DC2022/19 du Conseil communautaire du 07/04/2022 confiant délégation au Bureau pour l'attribution des aides afférentes à la mise en œuvre du Fonds commun d'intervention lié à l'OPAH ;

.../...

Nom Prénom	Adresse	Thématique	Gain énergie / Situation autonomie	Projet	Coût du projet TTC	Coût du projet HT	Montant éligible	Subvention Com. Com.	Subvention ANAH
	08400 VANDY	Précarité énergétique	50,92%	Installation d'un chauffe-eau électrique Isolation du plancher des combles perdus Isolation des murs par l'extérieur Installation du pompe à chaleur air/eau	25 695,75 €	24 324,76 €	24 324,76 €	2 432,00 €	13 662,00 €
	08240 AUTHE	Précarité énergétique	52,39%	Installation d'une pompe à chaleur air/eau Isolation du plancher des combles perdus	21 835,15 €	20 696,82 €	20 696,82 €	2 070,00 €	11 848,00 €
LHI : Lutte contre l'habitat indigne GIR : Groupe Iso Ressources					47 530,90 €	45 021,58 €	45 021,58 €	4 502,00 €	25 510,00 €

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire , DECIDE, à l'unanimité,;

-D'attribuer les subventions conformément au tableau ci-dessus.

-De charger le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

La secrétaire de séance,

Françoise PAYEN



Le Président,

Benoit SINGLIT

